



**PRÉFET  
DE L'HÉRAULT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS**

**Recueil spécial n°51 du 5 mars 2024**

**Direction départementale des finances publiques**

Arrêté relatif au régime d'ouverture au public des services de la direction départementale des finances publiques de l'Hérault

**Direction départementale  
des Finances publiques de l'Hérault**  
334 Allée Henri II de Montmorency  
CS 17788  
34954 MONTPELLIER cedex 2

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public  
des services de la direction départementale des finances publiques de l'Hérault**

**Le Directeur Départemental des Finances publiques de l'Hérault**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2023/10/DRCL/514 du 09 octobre 2023 portant délégation de signature en matière de régime d'ouverture et de fermeture au public des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de l'Hérault ;

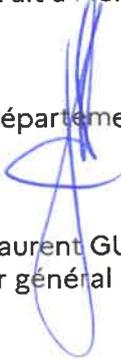
**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :** Les services de la direction départementale des finances publiques de l'Hérault seront fermés au public le **vendredi 16 août 2024**.

**Article 2 :** Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à Montpellier, le 04 mars 2024

Le Directeur départemental des Finances publiques

  
Laurent GUILLON  
Administrateur général des Finances publiques